Contingent du Nouveau-Brunswick – catégorie universitaire

Faculté de médecine et des sciences de la santé
Vice-décanat aux études médicales prédoctorales
Secteur des admissions
UdS Université de Sherbrooke

Liste des documents à fournir

- ✓ Tous les documents ci-dessous doivent être soumis à chaque cycle d'admission, même si vous avez fait une demande d'admission antérieurement.
- ✓ Assurez-vous de télécharger la version la plus récente de ce document sur le site des admissions au doctorat en médecine.

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Document	Date limite	Transmission
Formulaire électronique de **demande d'admission**	**1er novembre** de l'année précédant l'année d'admission visée.	À faire **ici**.
Transmission électronique du résultat de l'**examen Casper**	Consulter **cette page**.	Pour plus d'information sur la transmission, consulter **cette page**.
Relevé de notes de l'ensemble des établissements post-secondaires fréquentés Exemple : ↳ Collèges ↳ Lycées ↳ Universités	**1er décembre** de l'année précédant l'année d'admission visée.	**Études effectuées au CANADA ou aux ÉTATS-UNIS** Nous devons obtenir des relevés de notes **officiels**. Pour être considérés comme officiels, vos relevés de notes doivent venir **directement du registrariat de chaque établissement**. Il est de votre responsabilité de demander à chacun des registrariats de les faire parvenir au Bureau de la registraire de l'Université de Sherbrooke. Vous n'avez pas à transmettre le relevé de notes de vos **études réalisées à l'Université de Sherbrooke ou dans un cégep au Québec**. Seuls les relevés de notes des autres institutions d'enseignement sont nécessaires. **Études effectuées dans tout AUTRE PAYS** Veuillez nous transmettre une photocopie ou une version numérisée de vos résultats scolaires en suivant les instructions disponibles à **cette page**. Pour être considérés comme complets, les relevés de notes doivent inclure tous les résultats obtenus *avant* le trimestre de la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
Formulaire **Entente entre le Québec et le Nouveau-Brunswick – programme d'échange et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur**	**15 novembre** de l'année précédant l'année d'admission visée.	À remettre à la **personne responsable** du secteur des programmes spéciaux à l'Université de Moncton.

Légende
Document obligatoire Document à soumettre selon votre dossier d'admission

DOCUMENTS EN LIEN AVEC VOTRE STATUT DE CITOYENNETÉ

Document	Date limite	Transmission
Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née au Canada, consultez cette page. Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née à l'étranger, consultez cette page. Si vous êtes résidente ou résident permanent du Canada, consultez cette page.	**1er décembre** de l'année précédant l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici.

Si vous êtes en voie d'obtenir un diplôme universitaire de grade (baccalauréat universitaire)
avant la rentrée universitaire
SANS toutefois détenir un minimum de 90 crédits universitaires comptant pour un même programme de
1er cycle universitaire à la date limite de dépôt de la demande d'admission

Document	Date limite	Transmission
Lettre de la direction de programme de votre université attestant que vous êtes **en voie d'obtenir votre baccalauréat** universitaire avant la rentrée.	Le plus rapidement possible, lorsque disponible.	Si nécessaire, transmettre ici.

DOCUMENTS EN LIEN AVEC LES COURS PRÉALABLES

Cours préalables déjà complétés et réussis à la date limite de dépôt de la demande d'admission

Document	Date limite	Transmission
Si vous avez complété un ou des cours préalables dans un cégep du Québec, vous n'avez pas à nous soumettre le relevé de notes. Pour les autres situations, veuillez transmettre une copie du relevé de notes afin que nous puissions évaluer les cours préalables complétés.	**1er décembre** de l'année précédant l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici.

Légende
Document obligatoire Document à soumettre selon votre dossier d'admission

DOCUMENTS EN LIEN AVEC LES COURS PRÉALABLES (suite)

Cours préalables en cours à la date limite de dépôt de la demande d'admission

Document	Date limite	Transmission
Preuve d'inscription permettant de valider les **cours préalables en cours** au moment du dépôt de la demande d'admission. Veuillez aussi déclarer, dans un document, les informations sur les cours préalables en cours de réalisation (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).	**1er décembre** de l'année précédant l'année d'admission visée. Toutefois, **LORSQUE COMPLÉTÉ,** la preuve ou le relevé de notes officiel (selon le cas) doit être soumis au plus tard le **15 août** de l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici.

Cours préalables à venir après la date limite de dépôt de la demande d'admission

Document	Date limite	Transmission
Preuve d'inscription permettant de valider les **cours préalables à venir** à la suite du dépôt de la demande d'admission. Veuillez aussi déclarer, dans un document, les informations sur les cours préalables à venir (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).	Le plus rapidement possible lorsque disponible. Toutefois, **LORSQUE COMPLÉTÉ,** la preuve ou le relevé de notes officiel (selon le cas) doit être soumis au plus tard le **15 août** de l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici.

DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'EXIGENCE DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'ADMISSION

Document	Date limite	Transmission
Voir cette page	Le plus rapidement possible lorsque disponible, mais au plus tard le **15 août** de l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici.

L'Université se réserve le droit de demander tout autre document nécessaire à l'évaluation de votre candidature tout au long du processus d'admission.

Dernière mise à jour : 29 octobre 2026

Légende
Document obligatoire Document à soumettre selon votre dossier d'admission